



Service Public d'Assainissement Non Collectif de la COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION **LE COTENTIN**

Pôles de proximité du Cœur du Cotentin, de la Côte des Isles, de la Saire, de Douve et Divette, des Pieux, de Montebourg, de Saint Pierre Eglise, du Val de Saire, de la Vallée de l'Ouve, de Cherbourg en Cotentin et de la Hague.

Formulaire de DEMANDE D'INSTALLATION D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR HABITATION NEUVE OU A REHABILITER

1. PROPRIETAIRE ou DEMANDEUR :

- Nom et Prénom :
- Adresse :
- Code postal :
- Commune :
- Téléphone fixe :
- Téléphone portable :
- E-Mail :

2. PARCELLE :

- Adresse de la parcelle :
- Commune :
- Code postal :
- Cadastre : Section..... Numéro de la parcelle d'implantation du projet.....

3. PIECES A FOURNIR :

- ✚ **Une étude de filière réalisée par un bureau d'études spécialisé. Elle comprend notamment :**
 - ✚ **Un plan de situation de la parcelle.**
 - ✚ **Un plan de masse du projet d'installation d'assainissement non collectif, sur la base cadastrale**
 - ✚ **Un plan en coupe de la filière et de l'habitation**
- ✚ **Le présent formulaire dûment complété et signé.**

DEFINITION DU PROJET A REMPLIR PAR LE PROPRIETAIRE

ETUDE DE FILIERE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nom du bureau d'étude ayant réalisé l'étude de filière :

Les informations demandées sur ce formulaire sont à reprendre dans le rapport d'étude.

NATURE DU PROJET

- Construction d'un dispositif neuf
- Réhabilitation d'un dispositif existant. Le projet est-il associé à une autorisation d'urbanisme :
- Oui N° du PC ou DP :
- Non

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION :

- Habitation individuelle
- Autre usage (préciser) :

Résidence : principale secondaire

Nombre de pièces principales (nombre de chambre et bureau si supérieures à 9 m² plus deux) :

CARACTERISTIQUES DU TERRAIN ET DE L'ENVIRONNEMENT :

Le terrain :

Superficie totale de la parcelle : m²

Superficie disponible pour l'assainissement : m²

Nature de cette surface disponible (pelouse, friche, culture, place, arbre) :

Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable :

- OUI NON

Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :

- Faible < 5% Moyenne entre 5 et 10 % Forte > 10%

Présence d'un captage d'eau à proximité des ouvrages (puits ou forage) :

- OUI NON Ne sait pas

Est-il destiné à la consommation humaine :

- OUI NON Ne sait pas

si oui, distance par rapport au dispositif de traitement : m

Destination des eaux pluviales :

Réseau de surface Infiltration sur la parcelle Rétention (cuve, mare...) Autre - préciser :

LES CARACTERISTIQUES DU PROJET seront présentés dans l'étude de filière sous un :

- **Plan de masse du dispositif au 1/200 ou 1/500** sur lequel seront positionnés et schématisés :

l'habitation, la/les sortie(s) des eaux usées de l'habitation - le prétraitement (fosse toutes eaux, ...), et la ventilation associée - le traitement (épandage, filtre, ...) - le cas échéant, le rejet des eaux traitées - les surfaces imperméabilisées ou destinées à l'être (terrassement, allées, ...) - les voies de passage de véhicules - les arbres, arbustes, haies, jardins - les bâtiments annexes (garage, piscine, ...) - les puits, captages ou forages utilisés pour l'alimentation en eau potable, à proximité de la parcelle ou sur la parcelle - les cours d'eaux, fossé, mare, etc - le système d'évacuation des eaux de pluie

- **Plan en coupe du dispositif au 1/200 ou 1/500** constitué par un profil en long sur lequel seront portées la ligne cotée du terrain naturel, la ligne cotée des fils d'eau et les dimensions de chaque ouvrage.

Réalisation des travaux d'assainissement

Par le Propriétaire

Par un installateur (information facultative)

- Nom et Prénom :
- Adresse :
- Commune :
- Téléphone :

Le propriétaire-demandeur s'engage :

à ne réaliser l'installation qu'après réception de l'avis favorable du SPANC, conformément au projet accepté et aux remarques du SPANC figurant dans l'avis de conception.

en cas de changement apporté au projet, à solliciter auprès du bureau d'étude un avenant motivant les modifications et à soumettre cet avenant au SPANC. Le propriétaire est informé qu'en cas de modifications substantielles au projet initial, l'avis de conception deviendra caduc et une nouvelle demande d'installation d'un assainissement sera à déposer auprès du SPANC.

à contacter le SPANC afin d'organiser le contrôle obligatoire de réalisation des travaux. Un formulaire prévu à cet effet devra être renvoyé au SPANC au moins 5 jours ouvrés avant le début du chantier. Ce contrôle est mené avant le rebouchage des tranchées et le recouvrement des ouvrages.

à s'acquitter des redevances du SPANC votées par le conseil communautaire au titre de l'avis de conception et de l'avis de réalisation.

Pour information, les tarifs 2022 sont :

- | | | |
|--|--------------|---------------|
| ➤ pour les dispositifs jusqu'à 20 EH : | conception : | 101.00 € TTC |
| | exécution : | 131.30 € TTC |
| ➤ pour les dispositifs à partir de 21 EH : | conception : | 202.00 € TTC |
| | exécution : | 262.60 € TTC. |

En cas de changement de modifications mineures au projet initial, le projet sera soumis à un nouveau contrôle du SPANC et fera l'objet d'une redevance intitulée « contrôle des modifications au projet initial de conception d'un ANC » d'un montant de :

- 50.00 € TTC pour un dispositif jusqu'à 20 EH
- 101.00 € TTC pour un dispositif à partir de 21 EH.

Fait à, le

Nom, prénom :

Qualité : propriétaire – autre (à préciser :))

Signature :

Ce formulaire « demande d'installation d'un assainissement.... » complété et signé ainsi que le rapport d'étude de filière et, si nécessaire à l'instruction du dossier, l'autorisation de rejet sont à adresser ou à remettre :

- **envoi par mail (à privilégier): controles.assainissement@lecotentin.fr**

- pour les habitations ou biens situés sur le territoire des pôles de proximité de Les Pieux, La Hague, La Côte des Isles et La Vallée de l'Ouve : dépôt à la :
 Communauté d'Agglomération le Cotentin – SPANC
 15 rue de Becqueret 50270 BARNEVILLE-CARTERET
Informations auprès de Mme Arlette LEGERRIEZ - Tél: 02.33.95.96.76

- pour les habitations ou biens situés sur les pôles de proximité de Cherbourg en Cotentin, La Saire, Douve et Divette, Saint Pierre Eglise et Le Val de Saire : dépôt à la :
 Communauté d'Agglomération le Cotentin – SPANC
 4 Rue Charles Delauney – ZA Le Pont
 50690 MARTINVAST
Informations auprès de Mme Béatrice JACQUES - Tél: 02.33.52.10.12

- pour les habitations ou biens situés sur les pôles de proximité de Cœur du Cotentin et de Montebourg: dépôt à la :
 Communauté d'Agglomération le Cotentin – Cycle de l'Eau
 6 Allée de la Poste
 50700 VALOGNES
Informations auprès de Mme Nadine DUPUIS - Tél: 02.33.03.68.12

Suivent :

- en page 6 : le formulaire de demande d'autorisation de rejet à compléter si le projet prévoit un exutoire de type fossé départemental
- en page 7 : un modèle de demande d'autorisation de rejet à compléter si le projet prévoit un exutoire de type fossé privé, fossé communal, ruisseau ou rivière
- en page 8 : le formulaire « demande de contrôle assainissement » à compléter et à retourner au SPANC afin d'organiser le contrôle de réalisation-exécution des travaux

Réservé à l'administration : ATD :

Dossier n° :



Formulaire de demande de permission de voirie pour rejet d'assainissement individuel.

Identité du pétitionnaire propriétaire du bien :

Civilité (Société, Madame, Monsieur,...) :

NOM :

Adresse du pétitionnaire :

N° :

Rue :

Code postal : _____

Commune :

Tel : _____

Courriel :

Renseignements sur la parcelle concernée par la demande :

Commune :

Référence cadastrale:

Superficie :

m²

Référence de la voirie départementale concernée : RD _____

Géoréférencement du point de rejet (Geographique WGS84 = GPS standard long/lat décimal) :

X : _____ Y : _____

Pièces à joindre à la demande :

Une copie de l'étude de sol et de filière démontrant qu'aucune autre solution d'évacuation n'est envisageable. Cette étude motivée doit au minimum contenir :

- Analyse du projet (plan de situation, plan de masse et plan de l'habitation, implantation de la filière de l'Assainissement Non Collectif (ANC) sur la parcelle),
- Description du bâti (existant et à venir) et voisinage,
- Nombre de pièces principales de l'habitation,
- Présence de puits et distance (captage, prélèvement, AEP),
- Usages et sensibilités du milieu,
- Géologie et géomorphologie de la parcelle,
- Tests et moyens d'investigations (tarière, fosse pédologique,...),
- La nature pédologique du sol (avec les profils, basés sur un sondage tous les 250 m² et au minimum 2 sondages sur la zone envisagée),
- La perméabilité du sol avec au moins un test de perméabilité (mentionner la méthode),
- Note justifiant le choix de la filière la plus adaptée à la parcelle sachant qu'il est demandé d'implanter une zone d'infiltration (même temporaire) avant rejet au milieu superficiel. L'impossibilité d'accéder à cette disposition devra être clairement justifiée.

La garantie décennale du bureau d'études,

L'avis du SPANC pour le contrôle de conception.

Compte tenu des éléments du dossier fourni, je soussigné, propriétaire de la parcelle référencée ci-dessus, sollicite, de Monsieur le président du Département de la Manche l'autorisation de rejeter les effluents issus de mon dispositif d'assainissement individuel, dans le fossé de la voirie départementale précisée supra.

Fait à :

Le :

(Signature du/des propriétaire(s))

Modèle de DEMANDE d'AUTORISATION DE REJET à adresser au propriétaire d'une parcelle riveraine ou au maire

M. Mme
 Adresse principale

à
 Madame ou Monsieur le Maire
 Mairie
 50.....

Ou

à
 M. Mme.....

Madame, Monsieur le Maire,
 Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de rejeter les eaux traitées de notre futur dispositif d'assainissement non collectif qui desservira notre bien situé à (adresse complète).....

La référence cadastrale de notre bien est section :..... n° parcelle :.....

Le sol de notre parcelle référencée ci-dessus étant inapte à l'infiltration, nous installons, comme le prévoit l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif, :

- un lit filtrant vertical drainé
- un lit filtrant à flux horizontal
- un terre d'infiltration drainé
- un système d'assainissement agréé de type:
 - o filière compacte
 - o filtre planté
 - o micro-station

dont les caractéristiques sont :

concepteur/fabricant :

modèle :

N° d'agrément :

Cette technique nécessite un exutoire. Le seul possible à notre disposition est :

- o le fossé de la voie communale / chemin rural n°.... communément appelé.....
- o le ruisseau, la rivière
- o le fossé de votre parcelle cadastrée section..... n° parcelle

Les eaux rejetées correspondront aux normes autorisées par l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié à savoir :

- 30 mg/l pour les Matières En Suspension (M.E.S)
- 35 mg/l pour la Demande Biochimique en Oxygène sous 5 jours (D.B.O.5).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Madame ou Monsieur le Maire, en l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à, le 20...

Signature



DEMANDE DE CONTRÔLE d'EXECUTION DES TRAVAUX assainissement non collectif (SPANC)

Formulaire à renvoyer par mail à contrôles.assainissement@lecotentin.fr ou à adresser
à la référente CA Le Cotentin selon la localisation de l'immeuble à contrôler (voir verso)

Rappel: tout projet d'assainissement doit être, préalablement, présenté au SPANC et avoir reçu un avis de conception favorable.

Coordonnées du propriétaire

NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Par défaut, le rapport de contrôle sera envoyé par courrier au propriétaire.

En remplacement du courrier, souhaitez-vous que le rapport de contrôle soit envoyé par mail :

Si oui, mail du propriétaire à préciser : _____

Adresse du dispositif à contrôler

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Références cadastrales (section et n° de parcelle) : _____

Type de contrôle (Tarifs 2022)

Les tarifs sont fixés par délibération du conseil communautaire. Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de réalisation du contrôle. Préciser ci-dessous la nature du bien ou du contrôle:

- contrôle exécution (avant remblaiement) sur un dispositif jusqu'à 20 EH : 131,30 € TTC
- contrôle exécution (avant remblaiement) sur un dispositif à partir de 21 EH : 262,20 € TTC
- contre-visite (pour toute modification mineure du dispositif): 70,70 € TTC

Personne à contacter pour le contrôle (si différente du propriétaire)

Terrassier Propriétaire Autre (à préciser) : _____

Désignation ou NOM et Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ Portable : _____

Engagements du propriétaire

Je, soussigné, propriétaire de l'immeuble cité ci-dessus, :

- autorise les agents du service à procéder au contrôle des ouvrages pour l'immeuble cité ci-dessus.
- accepte que ces agents accèdent à la propriété privée conformément au règlement de service
- m'engage à ce que ces agents soient accompagnés pour réaliser le contrôle
- m'engage à rendre accessibles ou à manipuler les ouvrages pour le contrôle si besoin
- m'engage à respecter rigoureusement les gestes barrière
- m'engage à prévenir le technicien en cas de COVID 19 ou de symptômes

En cas de symptômes ou de COVID 19 du demandeur (propriétaire ou son mandataire) présent lors du visite du chantier, le contrôle n'est pas réalisé.

- m'engage à payer la redevance associée au contrôle réalisé.

La facture du contrôle sera adressée au signataire, et à régler au Trésor Public.

Fait à : _____

Le : _____

NOM et PRENOM du signataire : _____

Signature du propriétaire ou de son mandataire : _____

Formulaire reçu au service contrôle le : _____